



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

paiement

Question écrite n° 108672

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les délais de paiement de l'État. Dans son bilan 2010 sur la situation des délais de paiement, l'observatoire des délais de paiement pointe du doigt le secteur public. En effet, après avoir fortement reflué entre 2006 et 2009, et jusqu'à atteindre 20 jours d'achats, le délai de paiement de l'État est remonté à 27 jours en 2010. Ainsi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108672

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4933

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)